



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 12 du 9 février 2024

TEXTE RÉGLEMENTAIRE TEMPORAIRE

Texte 10

CIRCULAIRE N° 76/ARM/DSEO/SDRH

relative au recrutement des ingénieurs militaires des essences sur titres en 2024.

Du 22 janvier 2024

CIRCULAIRE N° 76/ARM/DSEO/SDRH relative au recrutement des ingénieurs militaires des essences sur titres en 2024.

Du 22 janvier 2024

NOR A R M E 2 4 0 0 1 5 6 C

Référence(s) :

- Décret n° 2008-942 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs militaires des essences (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 24) ;
- Arrêté du 30 mars 2022 fixant les conditions médicales d'aptitude exigées pour le personnel militaire du service de l'énergie opérationnelle (JO n° 79 du 3 avril 2022, texte n° 23) ;
- Arrêté du 1er septembre 2015 modifié relatif au recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences (JO n° 212 du 13 septembre 2015, texte n° 16).

Pièce(s) jointe(s) :

Une annexe.

Texte(s) abrogé(s) :

- ↳ [Circulaire N° 10/ARM/DSEO/SDRH du 09 janvier 2024 relative au recrutement interne des ingénieurs militaires des essences sur titres en 2024.](#)

Référence de publication :

--

Préambule

Un concours sur titres, selon les dispositions du 2° de l'article 4 du décret de référence, pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences (IME) sera organisé en 2024.

Ce concours se déroulera les 12 et 13 mars 2024 à la direction du service de l'énergie opérationnelle au Fort de Vanves – Malakoff (92).

-

1. COMPOSITION DU DOSSIER.

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature ;
- une lettre de motivation ;
- un CV ;
- l'aptitude minimale exigée pour servir au SEO conformément à l'arrêté de seconde référence ;
- un état signalétique et des services ;
- une habilitation d'accès aux informations classifiées « SECRET » en cours de validité ;
- les photocopies des bulletins de notation des 5 dernières années comprenant les attributions des IRIS ;
- une copie soit du diplôme d'ingénieur, soit une attestation de réussite de la scolarité à l'école navale, à l'école de l'air et de l'espace ou à l'académie militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan ;
- un état des récompenses et des sanctions.

Le dossier, complété du visa du directeur des ressources humaines de l'armée ou du service dont relève le candidat, devra être adressé par la voie hiérarchique, avant le 4 mars 2024 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

Direction du service de l'énergie opérationnelle
Bureau SDRH/SDRH/BPM/SR3J
CASE N° 68
60, boulevard du Général Martial VALIN
CS 21623
75 509 PARIS CEDEX 15

Le dossier de candidature sous format PDF devra également être transmis à l'adresse mail suivante : dseo.recrutement.fct@intra.def.gouv.fr.

-

2. ABROGATION - PUBLICATION.

La circulaire n° 10/DSEO/SDRH du 09 janvier 2024 relative au concours de recrutement des ingénieurs militaires des essences sur titres en 2024 est abrogée.

La présente circulaire est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*L'ingénieur en chef de 1^{re} classe,
sous-directeur ressources humaines,*

Cyrille FOULON.

ANNEXE

